

Communiqué de presse

Service de l'urbanisme,
de la mobilité
et de l'environnement

Place du 1^{er} Août **Ouverture de la gare des bus**

Favorisant les transports publics et la mobilité douce, tout en s'inscrivant dans la mutation et la requalification du centre-ville, la réalisation de la gare des bus dans la Mère commune des Montagnes est entrée dans sa phase finale.

Dans la continuité du développement et de l'amélioration de l'offre en transports publics (renforcement de la cadence, voies bus bidirectionnelles [1^{ère} en Suisse romande]...), le Conseil général acceptait en 2017 un crédit de 1,4 million de francs pour la réalisation d'un système d'échange multimodal sur la Place du 1^{er} Août. Fruit du projet lauréat « Tout pile » du bureau sédunois Evéquo & Ferreira, cette gare, à la fois conviviale, dynamique et rationnelle, peut dorénavant tendre vers sa fonction première : accueillir les transports publics.

Pour rappel, la Mère commune bénéficie actuellement de 6 lignes de bus :

- 2 urbaines
 - 341 (Monts – Gare – Centre – Verger)
 - 342 (Jeanneret – Centre – Communal – Billodes)
- 2 interurbaines
 - 360/361 (La Chaux-de-Fonds – Le Locle)
- 2 régionales
 - 380 (Le Locle – Neuchâtel)
 - 381 (Le Locle – Brévine)

L'appropriation de la place par les transports publics s'effectuera en deux étapes :

Dès le 3 septembre 2018, une phase test débutera. Les modalités de fonctionnement sont les suivantes :

- En direction de l'Ouest les lignes de bus précitées font toutes halte à la Place du 1^{er} Août. L'arrêt « Place du marché » est déplacé à la Place du 1^{er} Août. Les lignes en direction de l'Est ne subissent pas de changement.

Différentes mesures en matière de circulation sont également prises afin de favoriser l'intégration des bus dans le réseau. Ces mesures sont les suivantes :

- *Henry Grandjean/Côte* : un sens unique y est installé en direction de la rue de la Côte. Les bus peuvent emprunter ce tronçon à double sens, de même que les riverains munis d'une autorisation.
- *Côte/Billodes* : une priorisation pour les bus y est intégrée.

Notons que les places de parc supprimées sont compensées dans le périmètre (hyper-centre).

Dès le 10 décembre 2018 :

- Entrée en vigueur du nouvel horaire 2019.
- En direction de l'Est et de l'Ouest, intégration de l'ensemble des bus sur la place du 1^{er} Août, à savoir l'arrêt « Gare/Centre Ville ».
- Suppression des arrêts : « Jardin Klaus », « Place du Marché », « Mireval », « France » et « Gare ».
- Ouverture d'un nouveau point de vente transN sur la Place du 1^{er} Août.

Vous l'aurez compris : en collaboration avec nos différents partenaires – la société transN, la société Car Postal et le service cantonal des transports –, la mise en place de cette gare renforce l'attractivité des transports publics. Elle permettra notamment : une amélioration des correspondances et de la gestion des flux, tant pour le train que pour les bus urbains, interurbains et régionaux ; la mise en place d'une véritable porte d'entrée de la ville pour les voyageurs ; une amélioration de l'accès pour les personnes à mobilité réduite ; une gestion optimale pour le centre de gestion transN ; un service clientèle renforcé (bornes d'information, point de vente...).

Parallèlement au développement de la mobilité durable (bus, vélo, piéton), ce projet s'inscrit dans la réhabilitation et la valorisation du centre-ville historique, reconnu au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

De la réalisation de l'esplanade de l'Hôtel de Ville à la réhabilitation de l'Ancienne Poste, du Vieux Moutier ou de la Fleur de Lis (en cours), en passant par la requalification des espaces piétonniers (place du 29 Février, place Jules Grossmann, Grande-Rue...) et la création de nouveaux aménagements urbains (agrandissements de trottoirs...), la Mère commune des Montagnes neuchâteloises est en mouvement. Bref, de l'ancien parking de la Place du 1^{er} Août à la nouvelle gare bus et vélo, Le Locle est plus que jamais tourné vers son avenir.

Personnes de contact :

Cédric Dupraz, Conseiller communal en charge de l'urbanisme, 076 366 41 91.

Aline Odot, Responsable communication transN SA, 079 553 00 00.

Philippe Taillens, Responsable-adjoint CarPostal Région Ouest, 058 341 35 91.

Le Locle, le 23 août 2018